

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juin 2018.

D'entrée de jeu, monsieur le maire a souligné qu'en cette belle soirée de juin plusieurs citoyens s'étaient déplacés pour la séance; ceci incluait une délégation de la rue Brosseau. Un projet d'asphaltage flotte dans l'air, un sondage postal fut réalisé; la somme préliminaire, mais réaliste de 400 \$ par résidence fut avancée. 82 % des personnes concernées ont répondu, vingt pour (56 %), seize contre (44 %) et huit n'ont donné aucune réponse. Ajoutons que la Ville, par le biais du fonds général, assumerait 80 % du coût des travaux et les propriétaires concernés 20%; ceci était une première étape visant à constater l'intérêt du projet. Plusieurs résidents de la zone concernée se sont présentés au micro et ont réclamé des coûts garantis avant de prendre une décision définitive. Monsieur le maire a

promis une séance d'information, il cherche à rallier le plus de personnes possible au projet et pas seulement à la majorité simple.

Avec le dépôt d'une pétition, le dossier de la rue Clos-des-Mûres comme rue blanche suit son cours; des experts étudient le dossier et rappelons qu'on parle ici d'un épannage des plus parcimonieux d'abrisifs durant l'hiver.

Gestion des affaires financières

Les déboursés et engagements pour le mois de mai se sont élevés à 1 627 469 \$. Soulignons un paiement de 950 000 \$ pour les services de la Sûreté du Québec et cela pour une période 6 mois, ainsi qu'un montant de 5 580 \$ pour les services de la SPCA Laurentides et cela mensuellement.

Gestion réglementaire

Le règlement sur le jeu libre dans certaines rues résidentielles fut adopté; l'artère devra répondre à plusieurs critères et au moins 60 % des résidents devront l'approuver.

Gestion des contrats

Une étude sera réalisée sur la possibilité de conversion de l'éclairage de nos rues à la technologie DELL: la firme GBI fut choisie pour la somme de 23 569 \$. Monsieur Germain a mentionné que tout changement ne devra pas poser d'inconfort aux citoyens.

Gestion du développement durable

Un certificat d'autorisation fut demandé au ministère de l'Environnement, celui-ci permettra d'effectuer la réfection du barrage du lac Saint-François.

Gestion des loisirs et culture

Un fonds de roulement de 30 000 \$ fut voté pour la mise en place du nouveau marché public à la gare de Prévost afin que des services de base et de commodités y soient disponibles.

Urbanisme

Plusieurs dérogations mineures ont été demandées et toutes accordées. Monsieur le maire ajouta que toute dérogation mineure ayant été établie avant 1991 serait automatiquement acceptée et n'aurait pas besoin d'être présentée à l'assemblée du conseil pour être permise, évitant ainsi des frais aux citoyens.

Gestion des ressources humaines

Monsieur Jean-Yves Crispin, trésorier de notre Ville depuis des lustres et dévoué à son travail, nous quitte pour une retraite bien méritée. J'en garde personnellement un très bon souvenir. Un comptable professionnel agréé sera embauché et le remplacera dans les mois à venir.

Varia

La Ville a appuyé un projet piloté par monsieur Yvon Blondin pour la création d'un cénotaphe en l'honneur des anciens et jeunes combattants qui souligne le courage de nos militaires. Le 11 novembre 2018, jour du centième anniversaire de l'armistice, pourrait être choisi pour la présentation.

Questions du public

Monsieur Gilles Raymond de la rue Guénette revient à la charge avec le lavage des rues utilisant de l'eau potable, il donne l'exemple du lac Saint-François où on puise à même le plan d'eau le liquide nécessaire. Monsieur le maire a répondu que

l'eau traitée utilise une quantité négligeable de chlore (très peu) et que la distance qui sépare la rivière comme source d'approvisionnement et les rues à laver allongerait de beaucoup le trajet, en concluant que les citoyens, de leur côté, réclament avec promptitude ce service. Deux visions qui s'affrontent et qui vont certainement cheminer. Ce même citoyen, dans un autre ordre d'idée, s'inquiète du développement qui se réalise autour de la vieille gare et des cases de stationnement qui seront disponibles pour les visiteurs sportifs, villégiateurs et autres. Monsieur le maire, pour sa part, n'anticipe pas de problème; soyez assurés que monsieur Raymond veillera au grain.

Un citoyen demande à monsieur le maire l'état de l'évolution du projet des mini maisons; celui-ci, selon son habitude, a donné la parole à ses conseillers en demandant à la conseillère du secteur 4, madame Michèle Guay, d'expliquer le dossier. Cette dernière débute en mentionnant que ce projet émergeant sera privé, mais que la Ville appuie sa création. 80 personnes étaient présentes à la soirée de lancement le 29 mai et 25 se sont montrées très intéressées. La dimension des résidences serait d'approximativement 750 pi² au sol avec possibilité de mezzanine et les modèles présentés ne seraient pas uniformes.

SPÉCIALITÉS : Thérapie manuelle - Ostéopathie - Prélèvements sanguins - Analyse de la course à pied - Acupuncture
PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS : Blessure sportive - Maux de dos et de cou - Tendinite - Capsulite - Bursite - Fracture - Entorse

**CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS**

Notre équipe est maintenant heureuse de vous accueillir dans nos nouveaux locaux !

Jasmine Perreault physiothérapeute	Caroline Perreault physiothérapeute	Cynthia Ryder ostéopathe	Judith Leduc acupunctrice	Suzanne Gauvin infirmière (prélèvements sanguins)
---------------------------------------	--	-----------------------------	------------------------------	--

2994, boul. Curé-Labelle, Prévost J0R1T0 www.physiodesmonts.com 450 224-2322

Publi-reportage

Retour aux sources pour le Groupe St-Onge

Au cours des dernières années, le Groupe St-Onge a connu une forte croissance et a diversifié ses activités notamment au niveau du génie civil ainsi que de l'excavation commerciale et institutionnelle. Ces explorations entrepreneuriales nous ont permis de constater que notre force se trouve dans les projets en excavation résidentielle, qui demeure le secteur primaire de nos activités depuis 1962.

C'est suite à de longues réflexions que nous vous annonçons que le Groupe cessera ses activités au niveau du génie civil et des projets commerciaux afin de se concentrer uniquement dans le domaine de l'excavation résidentielle. Nous conserverons aussi notre contrat de déneigement municipal avec la ville de Saint-Hippolyte.

Bref, nous tournons une page d'histoire pour en écrire une nouvelle.

Déménagement des bureaux et avenir du site actuel

Ce retour aux sources sera accompagné d'un déménagement de nos bureaux actuels vers le nouveau secteur industriel de Saint-Hippolyte sur le Chemin de la Chapelle (près des Sables L.G.).

Concernant la revitalisation du site actuel, un nouveau projet résidentiel a été présenté à la municipalité de Saint-Hippolyte visant à le transformer en habitations destinées aux gens de 50 ans et plus. Plus de détails sur ce projet devraient être annoncés dans les mois à venir.

Finalement, nous tenons à remercier notre fidèle clientèle, nos amis, nos employés, nos fournisseurs ainsi que tous nos collaborateurs. Nous espérons de tout coeur que ces changements nous permettront de vous offrir un service qui saura dépasser vos attentes.

Guylaine et Raynald



Excavation générale
Installation septique
Analyse de sol

450.224.0555



arezone
COIFFURE

Coiffure - Esthétique - Pédicure - Manucure
Pose d'ongles - Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Soins Dentaires Prévost
2990, boul. Curé-Labelle, Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Appellez-nous aujourd'hui !
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dentistes généralistes